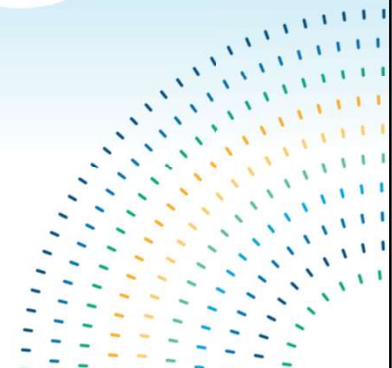


PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

2022-2026



SOMMAIRE

Introduction, François AUBEY, Maire de MVA p.3

I. QU'EST-CE QU'UN PROJET ÉDUCATIF GLOBAL ? p.5

II. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE p.9

.....	II.1	Présentation du territoire	p.9
.....	II.2	Constats du territoire en synthèse	p.10
.....	II.3	Freins structurels du territoire	p.16
.....	II.4	Atouts structurels du territoire	p.18
.....	II.5	Regard sur le secteur socio-éducatif	p.21

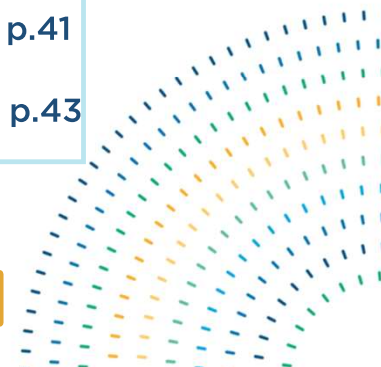


III. LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL p.27

.....	III.1	Pourquoi un PEG ?	p.27
.....	III.2	Quelle démarche de mise en œuvre ?	p.29
.....	III.3	Déclinaison des axes éducatifs	p.34
.....	III.4	Déclinaison des axes éducatifs dans le cadre des politiques éducatives nationales	p.41
.....	III.5	Déclinaison des axes éducatifs pour le centre d'animation	p.43

IV. EVALUATION / BILAN p.45

V. ANNEXE p.47



INTRODUCTION

Monsieur François AUBEY
MAIRE



« La ville de Mézidon Vallée d'Auge compte **9 écoles** maternelles et élémentaires et **1 collège**, dans lesquels près de **1 500 enfants ou jeunes** sont scolarisés. Préparer les **conditions de réussite** des générations futures représente un **enjeu** qui doit être au centre de nos politiques.

C'est pourquoi la Ville de Mézidon Vallée d'Auge a choisi **d'investir** dans tous les secteurs de la **jeunesse** notamment par la **reprise en régie** de sa compétence enfance-jeunesse et de son centre d'animation, mais aussi en confortant les **subventions** aux associations sportives et en assurant son **soutien** aux structures scolaires. Les **dépenses** liées au scolaire, à l'enfance et la jeunesse représentent près de **35 % du budget général** soit près de **3 millions d'euros** pour 2022. Mais au-delà de ces chiffres, l'éducation ne se résume pas au seul enseignement purement scolaire. Œuvrer à la **réussite des enfants**, c'est travailler à leur **épanouissement** personnel, c'est leur fournir les **meilleures conditions possibles** pour réussir leur entrée dans la vie adulte.

Ainsi je suis fier de vous présenter le **premier Projet Educatif Global (PEG) porté à 100 % par le ville**. Ce projet nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs : parents, associations, partenaires institutionnels (dont la CAF), enseignants, professionnels de santé, personnels municipaux et élus. Persuadés que l'enfant n'apprend pas qu'à l'école, nous souhaitons **favoriser l'accès de toutes et tous à des activités** dans lesquelles il aura l'occasion **d'apprendre et de découvrir**, seul, avec d'autres ou avec ses parents. C'est en ce sens que l'ensemble des services de la ville et des partenaires du territoire travaillent, en accordant une attention particulière à chacun et en agissant pour tous. Car nous en sommes convaincus, **tous nos jeunes peuvent réussir et trouver ainsi leur place dans la société de demain.** »

I. QU'EST-CE QU'UN PROJET ÉDUCATIF GLOBAL ?



Un Projet Éducatif Global (PEG) : C'est quoi ?

- ✓ C'est un document qui traduit la volonté forte des élus de s'engager en faveur du développement, de la réussite et de l'épanouissement des enfants et des jeunes de la Ville de Mézidon Vallée d'Auge. Il s'appuie sur un constat de territoire.
- ✓ Il fixe les grandes orientations de la politique jeunesse à mener sur la ville pour la durée du mandat.
- ✓ Des actions seront définies dans un cadre avec des responsabilités partagées, cohérentes et coordonnées, autour d'objectifs communs, en direction et au bénéfice des enfants, des jeunes et de leurs familles.
- ✓ Ces actions seront menées en concertation et/ou avec les différents acteurs éducatifs de l'ensemble du territoire.



LES PRINCIPES DU PEG

Formalise une politique publique éducative afin d'apporter une **réponse globale, transversale, concertée et évolutive** autour des besoins et des priorités identifiés

Met en cohérence les différents dispositifs et espaces socio-éducatifs

Réaffirme la responsabilité collective et partagée de l'éducation par l'ensemble des acteurs éducatifs

Projet Éducatif Global

Organise, clarifie et cadre les priorités et les interventions de chacun.

Crée du lien, du dialogue et de la concertation entre les différents acteurs éducatifs.

II. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



Mézidon Vallée d'Auge



Après un léger fléchissement démographique remarqué entre 2013 et 2018, la ville de Mézidon Vallée d'Auge voit sa population augmenter passant de 9 699 habitants en 2022 à 9 734 au 1^{er} janvier 2023

(Insee : Population totale en vigueur en 2022 et 2023)

Au cœur de la Région Normandie, Mézidon Vallée d'Auge est une commune nouvelle regroupant 14 communes déléguées.

Ville centre :

la commune déléguée de Mézidon-Canon représente près de la moitié de la population soit 4 826 habitants sur les 9 699 de la commune nouvelle. Elle est le poumon économique et concentre la majeure partie des services à la population.

Mézidon Vallée d'Auge

est rattachée à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (CALN) comme 53 autres communes.

La deuxième ville de l'agglomération par son nombre d'habitants.

Ancrée dans sa ruralité mais aussi territoire en devenir, la Ville de Mézidon Vallée d'Auge a engagé sa mutation, grâce à des dispositifs d'Etat dont elle est lauréate comme « Démonstrateur de la Ville Durable », « Petites Villes de Demain », et dans la mise en synergie des différentes communes déléguées.

Le renouvellement urbain du quartier Salvador Allende fera son œuvre et permettra d'accueillir 300 nouveaux mézidonnois dans les années à venir.

II. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

2. CONSTATS DU TERRITOIRE

Constats en comparaison de territoires identiques de même strate :

→ Bernay, Vire Normandie, Saint Pierre en Auge

Source KPMG / Insee

Constats

La population en quelques chiffres



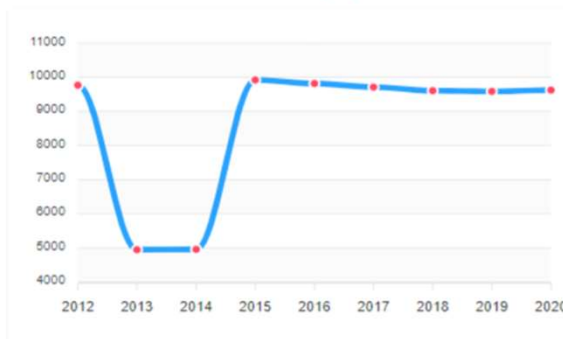
9 624
habitants

↓ -3 %
Entre 2015 et 2020

94
hab/km²

40 ans
âge médian

Evolution de la population



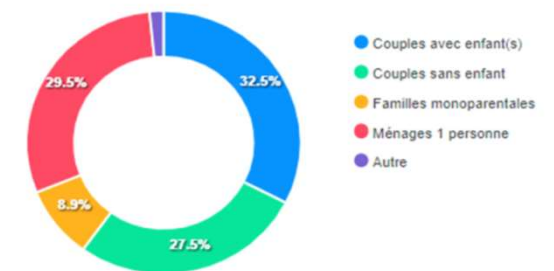
Répartition par âge



Niveau de diplôme



Répartition des ménages



Constats

La population



Sur le territoire, il est constaté que :

- **La part de familles nombreuses est plus importante** que sur les territoires de comparaison : 8,4% de familles avec 3 enfants et 2,9 % avec 4 enfants ou plus.
- **La part des familles monoparentales augmente bien plus fortement à MVA** (3% par an) que les villes de même grandeur et connaît une tendance à l'inverse des villes identiques. En 2019 le taux de familles monoparentales est à 8,9 % de la population.
- **La population de la ville représente 13% de la population de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (CALN)**. En comparaison de la CALN, la population de MVA est composée de :
 - **Plus de jeunes** (0-20 ans) et plus particulièrement de 0-10 ans
 - **Plus de jeunes adultes** (30-45 ans)
 - **Moins de séniors**, sur toutes les tranches d'âge à partir de 55 ans.
- **La part des 6-10 ans dans la population est de 7,6% sur MVA.** La ville compte 734 enfants de 6-10 ans en 2018 contre 747 en 2013, représentant une **diminution annuelle moyenne de 0,3%**. Cette baisse des 6-10 ans suit la tendance observée sur les strates de comparaison.

Constats

La population

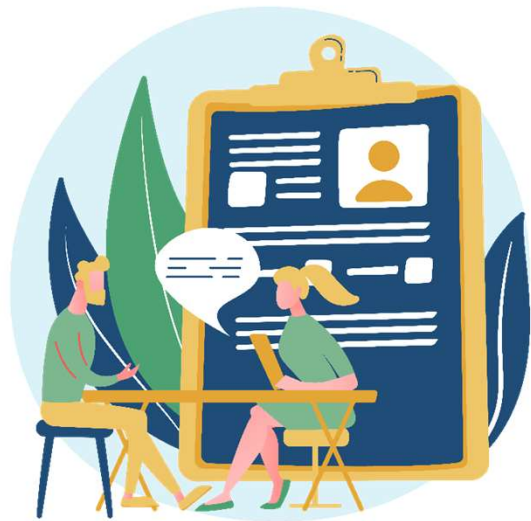


- Une stagnation des 11-17 ans :
 - Les 11-17 ans sont passés de 969 jeunes en 2013 à 974 jeunes en 2018. Les 11-17 ans représentent 10,1% de la population de MVA en 2018 soit une part supérieure aux échelons de comparaison.
 - Un taux de scolarisation supérieur à celui des échelons de comparaison, notamment pour la tranche d'âge 6-10 ans mais un certain décrochage à partir de 15 ans.
 - À partir de 11 ans, le taux de scolarisation des enfants sur MVA est globalement équivalent à l'échelon national à 97,8%.
- La part des 18-24 ans scolarisés est largement inférieure aux échelons départemental, régional et national, mais globalement équivalente à celui de la CALN avec 32,6%.
- Une évolution à la baisse des jeunes de 18-24 ans suivant la tendance observée sur les échelons de comparaison.
 - MVA compte 561 jeunes de 18-24 ans en 2018 contre 624 en 2013, soit une baisse annuelle de -2,1% (-63 jeunes). Cette tendance va dans le sens de celle observée à l'échelle de la CALN (-2,9% par an entre 2013 et 2018).

- Un phénomène de géronto-croissance relativement peu marqué
- 14 % des ménages sous le seuil de pauvreté à MVA
- Une partie de la population qui se paupérise, notamment à Mézidon-Canon
- Un niveau scolaire identique au niveau national
- Un nombre significatif de jeunes dans les espaces publics extérieurs
- Un nombre d'incivilités en baisse

Constats

Zoom sur l'emploi



Une proportion plus faible de personnes qualifiées sur la ville

Avec 28,6%, MVA accueille une part équivalente de personnes âgées de plus de 15 ans sans diplôme. Au niveau des échelons de comparaison locaux, la commune présente le taux d'habitants sans diplôme le plus faible : Bernay 30,1%, Saint Pierre en Auge 32,6%, Vire-Normandie 34,9%. Comparativement, la ville accueille une part de personnes détentrices uniquement d'un CAP-BEP, supérieur à l'ensemble des échelons de comparaison notamment de la France métropolitaine 24,9%.

Une majorité d'ouvriers et d'employés sur le territoire

Du fait de son tissu économique local, la proportion d'ouvriers est comparativement plus importante. Avec 19,8% d'ouvriers parmi les habitants, la part est supérieure à l'ensemble des échelons de comparaison. La part d'employés y est également supérieure en comparaison des autres strates. Avec 3,4%, la part des cadres est inférieure à l'ensemble des échelons de comparaison hormis Saint Pierre en Auge qui est à 2,9%.

Un taux de chômage équivalent au niveau national et régional mais en deçà de celui de la CALN

Le taux de chômage indique la part de chômeurs au regard de la population active de 15 à 64 ans d'un territoire. Selon l'Insee, en 2019 la commune compte un taux de chômage de 12,6% dans la tranche 15-64 ans.

Cependant le chômage est très marqué chez les 15-24 ans soit 32,6%.

Le taux de chômage de la CALN pour la même période est de 13,8 %.

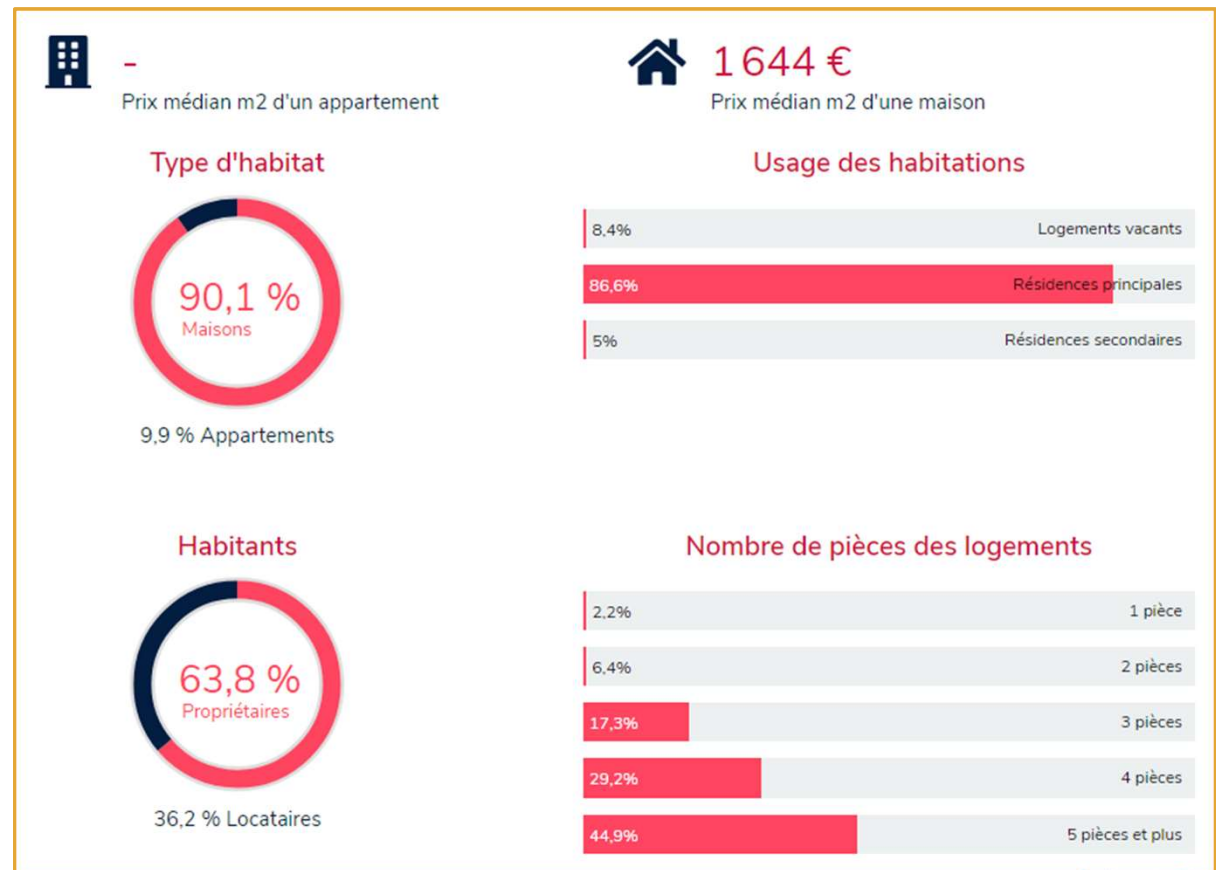
Si nous prenons en compte toutes les personnes sans activité, le taux d'inactifs sur la commune est de 24,8%.

Constats

L'immobilier



Mézidon Vallée d'Auge est composée essentiellement de **maisons individuelles** ce qui amène la **part de propriétaires à près de 64 %** de la population.



II. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

3. FREINS STRUCTURELS DU TERRITOIRE

Les freins structurels

Les 14 communes déléguées s'étalent sur une **grande superficie d'un territoire rural** (103 km² soit l'équivalence de Paris). Ces éloignements entre les communes déléguées induisent des **difficulté d'accès aux services** principalement regroupés à Mézidon-Canon (Gare, Centre de Loisirs, espaces culturels, administrations ...).

D'autres freins sont identifiés :

- Éloignement des sites économiques globalement situés à Caen ou encore Lisieux,
- Offre d'emploi limitée,
- Nombre important de familles en difficulté notamment sur Mézidon-Canon,
- Manque de lien entre les différentes actions associatives et culturelles,
- Traumatisme douloureux et historique liés à la SNCF depuis l'arrêt de l'activité « triage » en 1990
- Manque d'unité entre les communes déléguées qu'il faudra construire pour travailler sur le sentiment d'appartenance et d'égalité de traitement.

II. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

4. LES ATOUTS STRUCTURELS DU TERRITOIRE

Les atouts structurels

Non exhaustif

Près de 100 associations
notamment sportives
et culturelles
qui animent la vie locale.



Nombreux équipements
sportifs et culturels
diversifiés sur la totalité
du territoire



Un patrimoine historique
et architectural remarquable,
entre le typique colombage,
et la pierre de Caen



Une salle de spectacle et multi-activités
avec une programmation culturelle
de qualité et tout public



Présence d'une gare SNCF
(15mn de Caen, 20mn de Lisieux,
50mn Alençon, 1h30 le Mans, 2h30 de Paris)



Un cinéma associatif

Ligne de Bus Nomad



Les atouts structurels

Non exhaustif

ÉDUCATION	
Maison de la Petite-Enfance (crèche)	1
MAM (maison d'assistantes maternelles)	1
Écoles maternelles	2
Écoles primaires	5
Écoles élémentaires	2
Collège	1
Centre de loisirs	1
Local adolescents	1
École de musique	1



SERVICES D'URGENCE, DE SANTÉ ET DE SOINS	
Pôles de santé (médecins généralistes, kinésithérapeute, ostéopathe, cabinet infirmiers, sage-femme...)	1
Médecin libéral	1
Dentistes	2
Infirmiers libéraux	10
Pharmacies	5
Laboratoire d'analyses	1
Service ambulancier	1
Service d'aide à domicile (ADMR)	2
Service de soins infirmiers à domicile	1
EHPAD	1
Centre de secours (SDIS)	1
Urgence Hospitalière	Lisieux (19 km)



SERVICES À LA POPULATION	
Maison France Services	1
Mairie	1
Mairies déléguées	13
Dont avec relai postal	3
Centre Communal d'Action Sociale	1
Centre Médico-Social	1
Agence postale	1
Résidence Autonomie	1
Police Municipale	1
Vétérinaires	2



COMMERCES	
Hypermarché	Saint Pierre en Auge (6,2 km)
Supermarchés	2
Épiceries	3
Boulangeries	5
Station Service	1
Restaurants / brasseries	7
Bars	10
Coiffeurs	6
Salon de beauté / esthétique	2
Fleuriste	1



II. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

5. REGARD SUR LE SECTEUR SOCIO-ÉDUCATIF

Regard

Sur la petite enfance et l'enfance

Les atouts



Une action autour de la petite enfance qui se structure au niveau du territoire de la CALN

- **Une compétence petite enfance gérée à l'échelle de l'agglomération.**
Une compétence récemment prise (2017) et une offre qui se structure toujours. Une coordination des acteurs de la petite enfance qui est pilotée par la CALN.
- **De nombreux établissements sur le territoire et un type d'accueil diversifié**
collectif et individuel (1 RAM, 1 MAM (1 de plus en 2023), 1 multi-accueil, 1 ALSH)
- **Une gestion de l'accueil de la petite enfance en guichet unique**
facilitant l'accès pour les parents avec une seule inscription sur le site de la CAF qui les redirige vers le RAM adéquat, qui, par la connaissance des acteurs du territoire, les orientera selon les besoins.

Des accompagnements pour des publics spécifiques

- **Un accompagnement à la scolarité dans toutes les écoles**
(CLAS : contrat local d'accompagnement à la scolarité).
- **Un accompagnement à la parentalité qui se développe**
(avant COVID) avec la mise en place du Réseau d'Echanges à l'Accompagnement à la Parentalité (REAP) mais un format à faire évoluer au vu de la difficulté des parents à s'exprimer et à poser des questions.

Une coordination d'acteurs qui permet de renforcer la cohérence éducative sur le territoire

- **Des projets pédagogiques**
en lien avec les différentes structures (local jeunes/ALSH).
- **Une mairie engagée**
pour permettre l'accès aux activités, à tous, avec la mise en place de la gratuité du service le mercredi matin, néanmoins peu d'effets sur la hausse de fréquentation.

Regard

Sur la petite enfance et l'enfance

Les points de vigilance

Des équipements sous-dimensionnés

- **Lieu d'accueil ALSH**
sous-dimensionné et vétuste avec, des trajets à la cantine à pied, un peu longs pour les plus petits de 3 à 5 ans surtout l'hiver. Cependant un projet de nouveau centre de loisirs sur la commune déléguée de Mézidon-Canon est étudié.
- **Un taux de couverture global**
de l'accueil de la petite enfance relativement faible.
- **Une offre pour la petite enfance**
sur le territoire de la CALN en tension, des listes d'attentes mais des projets pour augmenter le nombre de places à venir.

Des fonctionnements à revoir

- **Jusqu'alors accueil en centre de loisirs imposé à 4 jours / semaine**
par la ligue de l'enseignement.
- **Des tarifs ALSH multiples et complexes**
- **Le lieu de la restauration scolaire pour les 3-5 ans**
le mercredi et les vacances



Regard Sur la jeunesse

Les atouts



- **Des structures et / ou des permanences présentes, en proximité, à Mézidon-Canon pour les jeunes :**
le local ados, la mission locale et le CLLAJ (Comité Locale pour le Logement Autonome des Jeunes).
- **Un développement des actions de proximité par la mission locale.**
Lisieux propose un lieu ressource qui n'est pas simplement une permanence, mais où s'y trouve un accueil sans rendez-vous et un centre de ressources ainsi que des ateliers et des temps collectifs. L'objectif d'une permanence est également d'amener les jeunes à aller profiter de cet accompagnement plus complet sur Lisieux. Néanmoins la mobilité est un enjeu manifeste sur le territoire. C'est pourquoi la mission locale a le souhait de mettre en place des ateliers directement sur Mézidon.
- **Un accompagnement au logement au travers du CLLAJ,**
notamment une aide pour les parents lors de recherche à l'extérieur du territoire pour le départ en études et un accompagnement complet avec évaluation du budget / montage de dossier.
- **Une commune souhaitant développer des actions en direction de la jeunesse sur l'ensemble de son territoire.**
Ex : projet de city stade, Festival pour les jeunes « Mez'arts de rue » ...
- **Une souhait d'intervention du local ados au collège**

Regard Sur la jeunesse

Les points de vigilance



- **Les jeunes demandant un accompagnement majoritairement pour l'emploi** ont globalement un niveau de scolarité plus faible que le reste de la population accompagnée.
- **Des structures à destination des jeunes présentes sur Lisieux ou Caen** (point d'accueil jeunesse) présentant un panel de services plus complets mais un réel enjeu de mobilité pour des jeunes qui ne vont pas oser y aller (problématique financière ou mentalité sédentaire).
- **Une mission locale qui estime ne pas toucher l'ensemble des jeunes** par un manque de visibilité de la structure et qui n'est majoritairement connue que par « le bouche à oreille ».
- **Peu de fréquentation, un manque de visibilité du local ado**
→ aller vers les jeunes plutôt que d'attendre qu'ils y viennent.

Regard **Sur les familles**

ZOOM SUR

- **Sur le territoire de MVA la part des ménages d'1 personne y est largement inférieure** aux échelons de comparaison, 29 % contre a minima 35 % pour Saint-Pierre-en-Auge.
- **La part des couples avec enfant(s) est à contrario largement supérieure aux échelons** de comparaison à hauteur de 33 % contre au maximum 25 % des ménages de Saint-Pierre-en-Auge, de la CALN, de la Région et de la France Métropolitaine.
- **À MVA, la part de familles nombreuses est plus importante** que sur les territoires de comparaison : 8,4% de familles avec 3 enfants et 2,9 % avec 4 enfants ou plus.
- **La part des familles monoparentales augmente bien plus fortement à MVA** (3% par an) qu'aux échelons de comparaison et connaît une tendance à l'inverse des échelons de comparaison locaux, connaissant tous une baisse plus ou moins rapide des familles monoparentales sur le territoire.
- **En 2019 le taux de familles monoparentales est à 8,9 % de la population** contre 24,7% pour la moyenne nationale.

LES POINTS DE VIGILANCE

Il n'existe pas, à proprement parler, de structure qui puissent accueillir les familles, comme un centre socio-culturel, un espace de vie sociale.

Il n'y a pas ou que très peu d'actions en direction de la parentalité.

Les familles sont peu présentes dans les structures (écoles, collèges, centre d'animation...)

III. LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

1. POURQUOI UN PEG ?

Entrée en matière

- La vie quotidienne des enfants s'organise autour de trois sphères éducatives : la famille, l'école et le temps libre. À partir de ce constat et de l'analyse du territoire, la Ville de Mézidon Vallée d'Auge renouève son projet éducatif en faveur de l'Enfance, de la Jeunesse mais aussi de la famille. Elle souhaite promouvoir le bien vivre et le faire ensemble, l'émancipation des personnes, l'égal accès aux savoirs et aux loisirs. Dans une démarche « d'aller vers », la municipalité souhaite que chaque enfant / jeune ait accès aux structures socio-éducatives, aux diverses organisations et à l'insertion sociale.
 - La réflexion de la collectivité est avant tout de considérer l'enfant dans sa globalité : temps de vie, tranche d'âge, santé, culture, genre... et de l'accompagner depuis son plus jeune âge jusqu'à sa vie d'adulte.
- Pour cela, le projet pose les bases d'une **meilleure collaboration entre acteurs éducatifs** et repose sur des valeurs partagées sur lesquelles tout acteur éducatif doit s'appuyer :
- **Les valeurs citoyennes et le vivre ensemble** : respect, laïcité, solidarité, engagement, neutralité.
 - **Les valeurs éducatives** : responsabilisation, autonomie, esprit critique, curiosité, valorisation des savoirs et des compétences scolaires, créativité.
 - **Les valeurs de co-éducation** : partage d'expérience, travail collaboratif, soutien et accompagnement, parentalité.
- L'appropriation et l'application de ces principes et valeurs conditionnent le partage d'une **culture éducative commune, indispensable à la poursuite des objectifs éducatifs** du Projet Éducatif, le tout dans le respect de la convention internationale des droits de l'enfant et des droits de l'homme.

AINSI,

Les élus ont déterminé 6 axes sur lesquels repose ce projet :

Axe 1

Éducation à la citoyenneté en visant le vivre ensemble

Axe 2

Développement de la continuité éducative

Axe 3

Encouragement à l'ouverture d'esprit

Axe 4

Prévention des risques autour des comportements et de la santé

Axe 5

Accompagnement de la parentalité

Axe 6

Mise en relation des partenaires

III. LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

2. QUELLE DÉMARCHE DE MISE EN OEUVRE ?


Mobilisation des partenaires et du réseau pour la mise en œuvre du projet

Le travail en partenariat et en réseau est essentiel pour assurer une **qualité d'intervention** des pratiques auprès des enfants, des jeunes et des familles.

Il permet aussi de ne pas se centrer sur soi-même, **d'élargir ses connaissances et compétences**. Riche des idées et des valeurs de chacun, la commune de Mézidon Vallée d'Auge soutient l'importance d'une **réelle concertation et coopération** entre les différents acteurs de l'éducation (institutionnels et de la vie locale).

Les projets d'animation et de développement devront intégrer une démarche constante de recherche, de partenariat et de réseau :

- ▶ **Pour l'Enfance :** les écoles, le centre d'animation, et les familles seront les principaux partenaires. Les institutions, les associations et autres acteurs de la vie locale seront eux aussi sollicités.
- ▶ **Concernant la jeunesse :** un travail de coopération avec le collège est primordial. La mission locale, Pôle emploi », les structures socio-éducatives, les associations sportives, les associations œuvrant sur la prévention sont des partenaires indispensables aux actions et initiatives mises en œuvre.



Par ailleurs,
la **Caisse d'Allocation Familiale du Calvados est un partenaire privilégié** en accompagnant financièrement la commune dans son action jeunesse.

Nous nous appuyerons sur le réseau et les partenaires existants et nous nous attacherons à le développer en lien avec les besoins identifiés

Une méthode de co-construction

Le principe n'est pas de construire une « usine à gaz », mais de proposer quelques projets annuellement, des projets réalisables et évaluables.

Les axes éducatifs étant posés par la collectivité, les objectifs généraux déclinés, il s'agit désormais de réfléchir à **l'opérationnalité**.

Un Comité de Pilotage sera chargé d'impulser une dynamique et de renforcer les synergies partenariales. Il s'assurera que les objectifs, les axes et les valeurs fixés dans le projet soient respectés. Il évaluera le bilan établi pour fixer de nouvelles orientations. **Le Coordonnateur** du pôle Education, Enfance-Jeunesse, Sport, Vie Associative et Action Sociale sera chargé de l'animation du territoire pour faire vivre le PEG.

Sur la **base du volontariat** les acteurs du territoire seront associés à la mise en œuvre. En temps de rencontre ou en groupe de travail, ils seront chargés de mettre en œuvre **l'opérationnalité des projets d'actions** en lien avec les objectifs du PEG.

Ces projets seront traduits en **fiches actions**. Ils seront suivis pendant la mise en œuvre et évalués. (CF :Annexe)



Une méthode de co-construction

LE COMITÉ DE PILOTAGE

ORGANISATION :

2 fois par an

MEMBRES FLÉCHÉS :

Élus de la ville, CAF, écoles, collèges, parents, associations...

PRÉSIDÉ PAR :

l'Adjoint au Maire délégué à la jeunesse et aux loisirs

OBJECTIFS :

impulser une dynamique, donner des objectifs et renforcer les synergies partenariales

→ Il fixe les orientations principales des actions éducatives menées ou soutenues par la ville et destinées à l'Enfance-Jeunesse.

→ Il s'assure que les objectifs, les axes et les valeurs fixés dans le projet soient respectés.

→ Il évalue l'ensemble des actions, dresse le bilan annuel pour fixer d'éventuelles nouvelles orientations.

RENCONTRES PARTENARIALES GROUPES DE TRAVAIL

ORGANISATION :

autant que nécessaire

MEMBRES EN FONCTION DES PISTES ET PROJETS :

représentants de la commission jeunesse de la ville, les parents, les associations, l'Education Nationale, le Département, les institutionnels, les acteurs de la vie locale...

OBJECTIFS :

- Porter et mettre en œuvre les ambitions éducatives de la commune.
- Mettre en place des projets transversaux et partenariaux sous forme de fiches action.

Ces groupes définiront pour chacune des actions proposées des critères d'évaluation.

La pertinence et la transversalité de ces indicateurs permettront de juger de l'intérêt et de l'utilité du travail mené.

MISSIONS :

- ✓ Assurer la déclinaison opérationnelle des axes éducatifs des orientations stratégiques décidées par le comité de pilotage
- ✓ Réfléchir à la mise en œuvre
- ✓ Rédiger une fiche action
- ✓ Rendre compte au COPIL

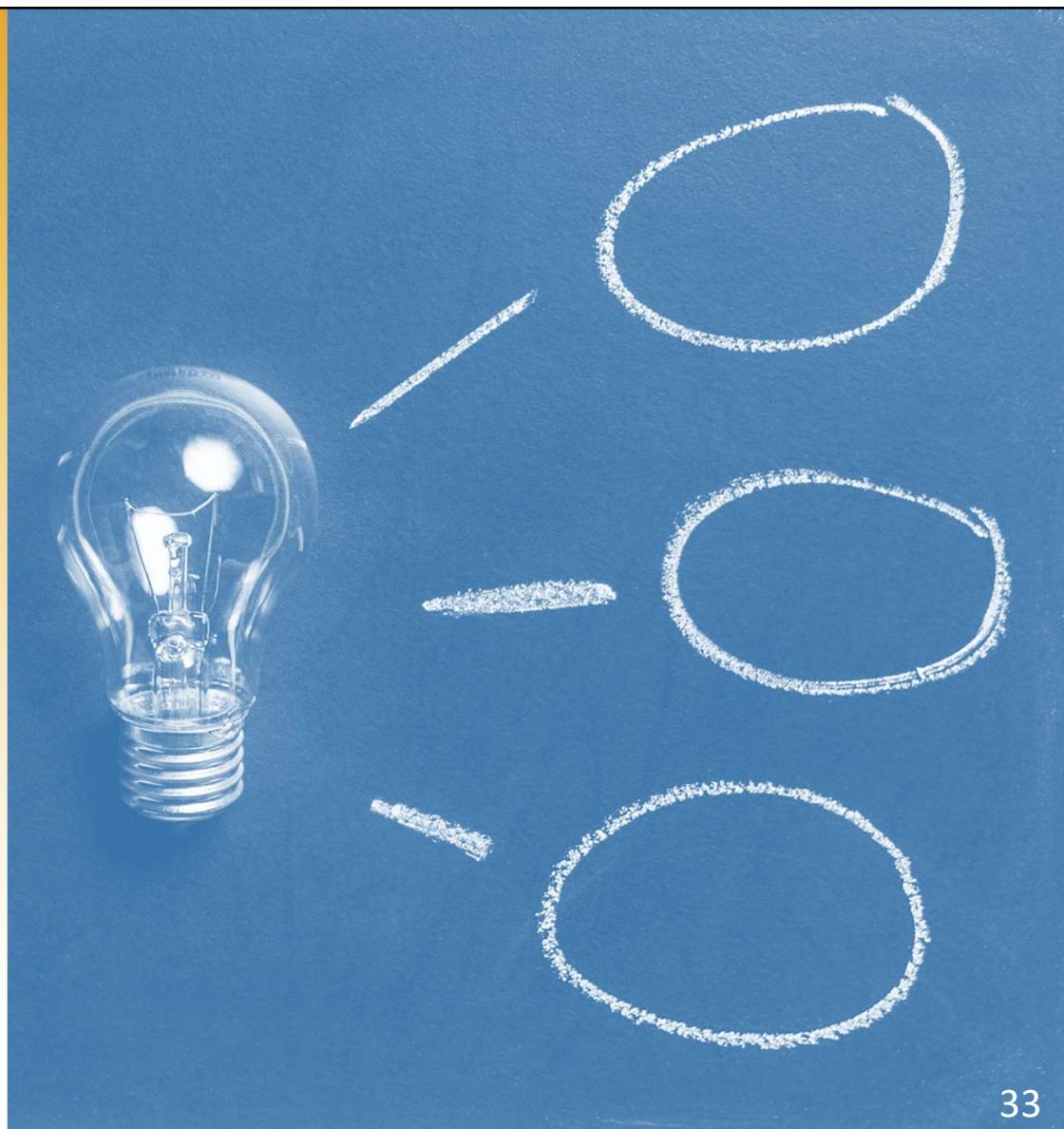
Une méthode de co-construction

RÉACTIVITÉ ET PRISE D'INITIATIVE

Un projet ne vit pas que par **anticipation** mais doit aussi répondre à une **opportunité** ou encore à une **nécessité**.

Chaque **partenaire** pourra, en se saisissant d'une fiche action (*CF Annexe*), **porter un projet** répondant à un ou plusieurs **objectifs** du Projet Educatif Global.

La fiche action devra parvenir au **coordinateur** Enfance-Jeunesse de la Ville de Mézidon Vallée d'Auge pour **l'intégrer et la valoriser dans le PEG**.



III. LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

3. DÉCLINAISONS DES AXES ÉDUCATIFS

AXE 1

Éducation à la citoyenneté en visant le vivre ensemble

Accompagner
l'expression
de la sensibilité
et des opinions

Permettre une prise
de conscience
environnementale

Développer
la responsabilité,
le sens de l'engagement
et de l'initiative

Éveiller à la règle,
aux devoirs
et aux droits

Apprendre
à vivre ensemble
dans le respect
des autres

AXE 2

Développement de la continuité éducative

Permettre le lien avec les associations du territoire

Créer du lien avec les familles pour favoriser leur implication auprès des différents acteurs éducatifs du territoire

Développer la complémentarité avec les enseignants

PEdt

Plan mercredi

Projet CLAS

Développer les compétences psychosociales de l'enfant / jeune



AXE 3

Encouragement à l'ouverture d'esprit

Faire découvrir différentes formes d'expression et de culture

Faire réfléchir sur la notion de tolérance

Sensibiliser à une meilleure connaissance du monde

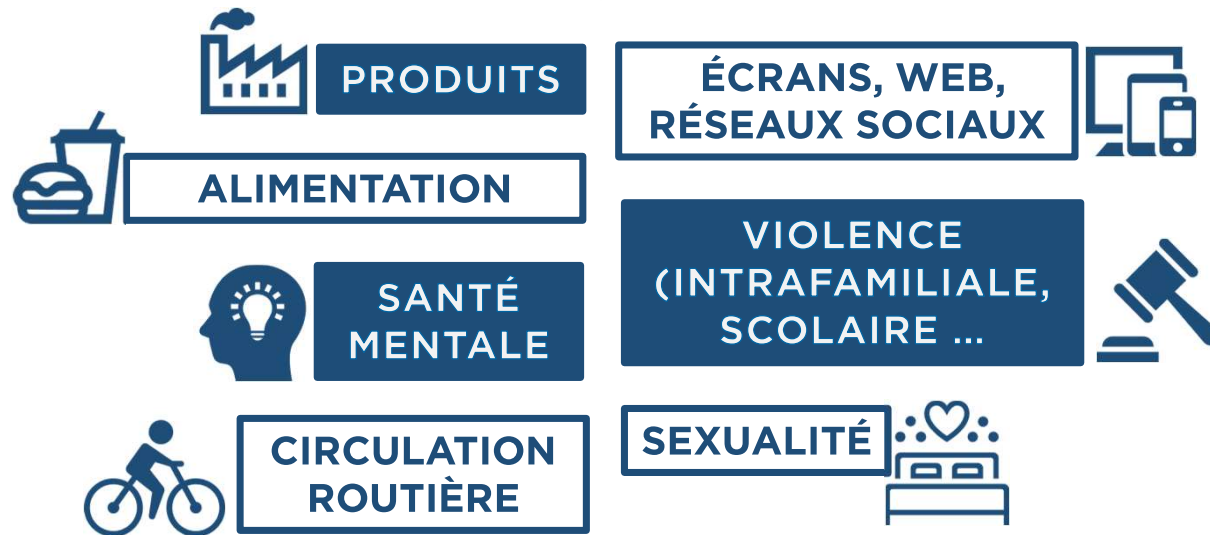
Accompagner la mobilité



AXE 4

Prévention des risques autour des comportements et de la santé

Mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et de prévention



AXE 5

Accompagnement à la parentalité

Donner une place aux familles dans les structures socio-éducatives

Mettre en place des actions de sensibilisation et d'information

Intégrer la notion de parentalité dans les dispositifs existants



AXE 6

Mise en relation des partenaires



III. LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

4. DÉCLINAISONS DES AXES ÉDUCATIFS DANS LE CADRE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES NATIONALES

PEdT, Plan mercredi et CLAS



Pour travailler autour des axes éducatifs prédéfinis dans le PEG, la collectivité contractualise avec des partenaires institutionnels pour la mise en œuvre de dispositifs éducatifs (CTG, PEdT, CLAS...). Au delà des financements que cela apporte, ce sont des outils permettant une certaine cohérence dans la continuité éducative.

La ville a recruté un chargé de coopération CTG en la personne du Coordonnateur du pôle Education, Enfance-Jeunesse, Sport, Vie Associative et Action Sociale.

Pour information :

La Convention Territoriale Globale

(CTG) est une démarche fondée sur le partenariat avec la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. Ces services, définis d'après le diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la CAF, couvrent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap...

Le Projet Éducatif Territorial (PEdT)

est conçu dans l'intérêt de l'enfant. Il est nécessaire pour contractualiser un Plan mercredi avec l'Etat. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEdT, en assurant, notamment le mercredi, une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Avec la présence d'une école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEdT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans la commune.

Il permet la labélisation Plan Mercredi qui soutient le développement d'accueils de loisirs de qualité et vise à encourager et consolider les projets éducatifs portés par les collectivités.

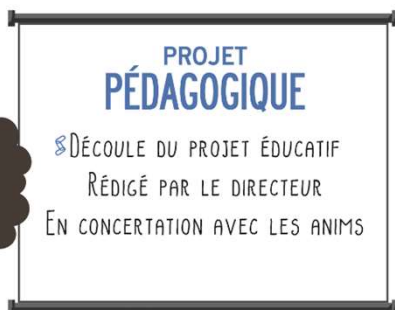
Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

(CLAS) s'adresse aux enfants scolarisés qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. L'orientation des enfants se fait en accord avec les parents en lien avec les enseignants. D'autres partenaires peuvent participer à l'orientation des enfants : travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs dans le cadre de dispositifs plus large (PEdT par exemple).

III. LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

5. DÉCLINAISONS DES AXES ÉDUCATIFS POUR LE CENTRE D'ANIMATION

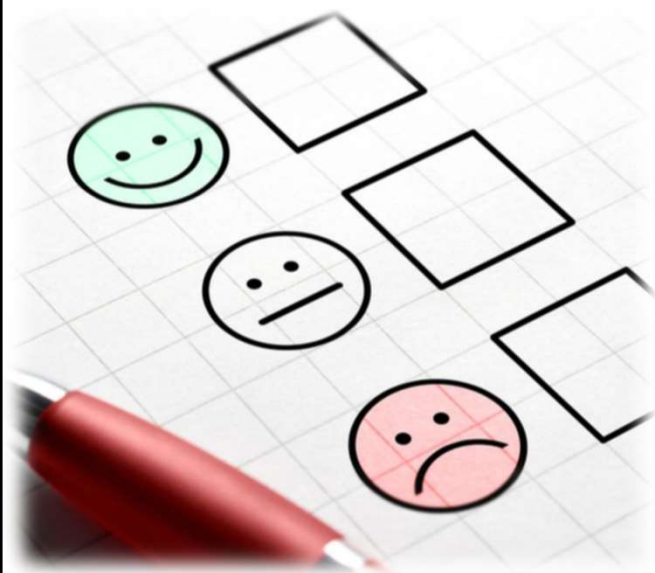
Projet Pédagogique du centre d'animation



- Le projet pédagogique du centre d'animation (ALSH et Local Ados) portera nécessairement **autour des axes éducatifs déclinés dans le PEG.**
- Ce projet pédagogique sera élaboré **avec les animateurs** du centre.
- L'enjeu est de pouvoir répondre et traduire les intentions éducatives de la municipalité en **actions opérationnelles** (animations) sur les différents temps d'ouverture.
- Le projet pédagogique doit **tenir compte des différents dispositifs contractualisés** comme la Convention Territoriale Elobale (CTG) ou encore le Projet Educatif de Territoire (PEdT)
- Enfin le projet pédagogique est **annuel** et est **évalué** après chaque période scolaire.
- Il est **disponible pour tout parent.**

IV. ÉVALUATION / BILAN

Évaluation Bilan



Évaluation globale du PEG :

L'évaluation portera sur les critères suivants et se fera en fin d'année :

Critères quantitatifs

- ✓ Nombre de partenaires associés
- ✓ Nombre d'actions répondant aux axes du PEG
 - Dont nombre de nouvelles actions
- ✓ Nombre d'enfants, de jeunes, de familles touchés

Critères qualitatifs

- ✓ Satisfaction des partenaires
- ✓ Satisfaction du public
- ✓ Sentiment d'acquis du public
- ✓ Atteinte / approche de l'objectif visé

Bilan :

Un bilan annuel sera réalisé en s'appuyant sur l'évaluation globale et détaillera plus finement les évaluations de chaque action.

V. ANNEXES

ANNEXE

Fiche action type

- page 1



 **FICHE PROJET**
PEG

TITRE DE L'ACTION :

1 - Les orientations du Projet Educatif Global (PEG)
(cochez les orientations auxquelles le projet répond)

Education à la citoyenneté et au vivre ensemble

- Accompagner l'expression de la sensibilité et des opinions
- Développer la responsabilité, le sens de l'engagement et de l'initiative
- Evveiller à la règle, aux devoirs et aux droits
- Apprendre à vivre ensemble dans le respect des autres
- Permettre une prise de conscience environnementale

Développement de la continuité éducative

- Permettre le lien avec les associations du territoire
- Développer la complémentarité avec les enseignants
- Développer les compétences psychosociales de l'enfant / jeune
- Créer du lien avec les familles pour favoriser leur implication auprès des différents acteurs éducatifs du territoire

Encouragement à l'ouverture d'esprit

- Faire découvrir différentes formes d'expression et de culture
- Sensibiliser à une meilleure connaissance du monde
- Accompagner la mobilité
- Faire réfléchir sur la notion de tolérance

Prévention des risques autour des comportements et de la santé

- Mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et de prévention
 - ✓ Ecrans, Web, Réseaux Sociaux
 - ✓ Circulation routière
 - ✓ Sexualité
 - ✓ Produits
 - ✓ Santé mentale
 - ✓ Violence (scolaire, Intra-familiale ...)
 - ✓ Alimentation

Accompagnement à la parentalité

- Donner une place aux familles dans les structures socio-éducatives
- Intégrer la notion de parentalité dans les dispositifs existants

Mise en relation des partenaires

- Présenter sa structure, ses dispositifs
- Se former et échanger sur ses pratiques
- Faire ensemble



ANNEXE

Fiche action type

- page 2



2 - Structure porteuse du projet (association, établissement scolaire,

Nom :
Statut :
Adresse :
Numéro de téléphone :

3 - Référent du projet

Nom :
Statut :
Adresse :
Numéro de téléphone :

4 - Positionnement du projet (situation de départ, constat, lien avec les orientations du PEG, etc.)

5 - Objectif (s) opérationnels (s) du projet en lien avec le PEG

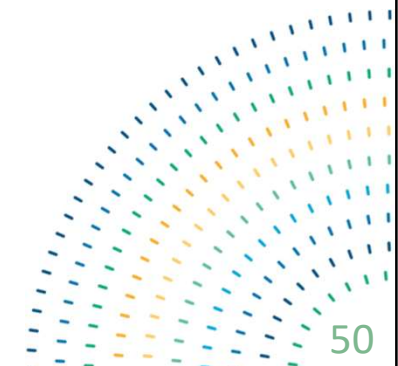
ANNEXE

Fiche action type

- page 3



6 - Déroulement succinct du projet (échancier, étapes, actions, organisation ...)

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write the project details. It occupies most of the right-hand page.

ANNEXE

Fiche action type

- page 4



7 - Public visé par le projet (préciser le nombre)

8 - Partenariat (Quels sont les partenaires associés à votre projet ?)

Réflexion :

Action :

Communication :

Financement :

9 - Communication

(Quelle méthode avez-vous prévue pour informer le public et rendre visible votre action ?)

10 - Evaluation

Critères d'évaluation quantitatif (attendus par au déroulement et au public cible)

Critères d'évaluation qualitatif (attendus par rapport aux objectifs et public cible)

11 - Observations complémentaires



ANNEXE

Fiche action type

- page 5



BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

Valorisation du temps de travail, dépenses, recettes

	DÉPENSES		RECETTES
Matériel		Apports de la structure porteuse du projet	
Activités		Commune	
Alimentation		Subvention spécifique	
Hébergement		Département	
Transports		Subvention départementale	
Assurances		Autres dispositifs ou financeurs	
Communication		APE / APEL	
Missions, réception		OGEC	
Frais de gestion		ESE	
Divers (pharmacie, entretien)		AUTRE :	
TOTAL DES DÉPENSES (hors valorisation)		TOTAL DES RECETTES (hors valorisation)	
VALORISATIONS			
Locative et apports techniques		Locative et apports techniques	
Personnels		Personnels	
Total des valorisations		Total des valorisations	
TOTAL		TOTAL	

Informations et renseignements :

Pôle Education, Enfance-Jeunesse, Sport, Vie Associative et Action Sociale
Yannick LEBORGNE
02 31 20 20 02 / yannick.leborgne@mva14.fr

